



A l'occasion de l'« Année Internationale de la Cristallographie », le Concours de croissance cristalline récompense collégiens et lycéens

Le 26 mai dernier, dans le cadre de l'« Année Internationale de la Cristallographie », les prix du Concours de croissance cristalline ont été remis au sein du Musée de Minéralogie de l'Ecole des Mines ParisTech. Six projets lauréats, portés par des lycéens ou collégiens, ont été récompensés.

Un événement organisé dans le cadre de l'Année Internationale de la Cristallographie, promu par le COPIL

L'« Année Internationale de la Cristallographie », proclamée en 2014 par l'ONU, a été l'occasion de multiplier les événements promulguant cette discipline. Son organisation a été confiée à l'UNESCO, en relation avec l'Union Internationale de Cristallographie, et c'est dans ce cadre que le Concours de croissance cristalline a été lancé, sous l'égide de l'Association Française de Cristallographie (AFC) et sous la coordination du Comité de Pilotage (COPIL) en partenariat avec l'UdPPC, l'Union des Professeurs de Physique et de Chimie.

Le COPIL est actuellement composé de six sociétés savantes - l'Association Française de Cristallographie (AFC), la Société Française de Minéralogie et Cristallographie (SFMC), la Société Française de Neutronique (SFN), la Société Française des Microscopies (Sfµ), la Société Française de Physique (SFP) et la Société Chimique de France (SCF) - auxquelles s'ajoutent l'UdPPC ainsi que des représentants du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, du CNRS et de l'IUCr (*International Union of Crystallography*). Egalement soutenu par l'Académie des sciences via le Comité Français des Unions Scientifiques Internationales (COFUSI), l'ensemble des actions du COPIL est réalisé sous le haut patronage de Madame Geneviève FIORASO, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche.

La 3^{ème} édition d'un Concours ouvert aujourd'hui aux collégiens et lycéens de dix Académies

Né il y a trois ans dans l'Académie de Lille, à l'occasion de l'Année Internationale de la Chimie 2011, sous l'impulsion et la coordination de Jean-Christophe NAZE, président académique de l'UdPPC, le Concours national de croissance cristalline a été étendu pour son édition 2013/14 à tous les établissements secondaires des Académies de

Besançon, Bordeaux, Caen, Grenoble, Lille, Nancy-Metz, Reims, Rouen, Strasbourg et Versailles. Il s'adresse avant tout aux collégiens et lycéens, avec pour concept de faire croître un monocristal à partir d'une solution sursaturée d'un sel, choisi par le Jury. Le but étant d'obtenir le plus gros et le plus pur des monocristaux !

Près de 10 000 élèves, par petits groupes, équipes ou classes, ont participé cette année au Concours. Au total, le concours de croissance cristalline a fédéré pour cette nouvelle édition plus de 900 groupes ou classes de 300 établissements issus de 8 Académies. Le projet a nécessité la commande de 700 kg de sel, livrés par la société Somatherm, puis divisés en colis, avant d'être expédiés début janvier à chaque établissement participant. 569 cristaux ont finalement été synthétisés dans le cadre de ce Concours !

Près de 10 000 participants et six lauréats récompensés !

Après un premier classement au niveau des rectorats, une sélection finale a permis de distinguer trois lauréats dans la catégorie des collèges et trois lauréats dans la catégorie des lycées :

Catégorie Collèges

- 1^{er} : LILLE, Collège Fénelon de Cambrai (groupe de M. WILLAUMEZ)
- 2^{ème} : BESANCON, Collège Val de Rosemont De Giromagny (groupe de Mmes CLERC et CAMPOS)
- 3^{ème} : NANCY-METZ, Collège Paul Verlaine de Malzéville (groupe 6ème / 5ème de M. MARIUCCI)

Catégorie Lycées/Postbac

- 1^{er} : BORDEAUX, Lycée Georges Leygues de Villeneuve sur Lot (Groupe de Mme FOURTHON)
- 2^{ème} : GRENOBLE, Lycée Camille Vernet de Valence (Groupe de Maryline LE MEUR)
- 3^{ème} : CAEN, Lycée Thomas Helye de Cherbourg Octeville (groupe B de Mme MARCELET)

Félicitations aux lauréats ! Et pour ceux qui souhaitent poursuivre vers de nouvelles recherches et expériences, rendez-vous sur les prochaines Olympiades de Physique



© AICr

France (www.odpf.org) ou le Concours international de croissance cristalline (www.iycr2014.org) dont les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 novembre 2014.

Pour en savoir plus :
bernard.capelle@impmc.upmc.fr
jean-paul.itie@synchrotron-soleil.fr

S. DENIS

Lancement du concours Genopole 2014 pour détecter les projets biotech les plus prometteurs dans les domaines de l'environnement, l'agriculture et l'industrie

Les biotechnologies, fondées sur l'utilisation du vivant (cellules, gènes, enzymes...), gagnent chaque année du terrain sur la chimie classique et la pétrochimie. Les investisseurs ne s'y trompent pas et misent de plus en plus sur ces nouvelles filières : gisements d'innovations à fort potentiel industriel, voies de production de molécules plus respectueuses de l'environnement, vecteurs de redynamisation des secteurs de l'énergie, des matériaux, de l'agro-alimentaire, de la chimie verte... Genopole (Evry, Essonne) est à l'affût des projets les plus novateurs, pour les soutenir, accélérer leur développement et les amener au stade du développement commercial et industriel.

Genopole pourra également décerner un ou deux prix spéciaux de 45 000 €. Enfin, nouveauté cette année, les lauréats auront l'opportunité de candidater au concours mondial Cleantech Open, un atout supplémentaire pour la visibilité internationale de leur projet.

Gagner le concours Genopole, un accélérateur de succès

En intégrant Genopole, les lauréats bénéficient d'un environnement accélérateur de succès, comme en témoignent les gagnants de l'édition 2013 :

→ Julien FILS, PDG de Metemis : « *L'accompagnement de Genopole nous a été extrêmement utile et a été un booster de croissance. Un certain nombre de partenaires ont été identifiés au sein de Genopole aussi bien en développement qu'en tant que clients... L'apport financier a permis un effet de levier pour trouver des financements...* »

→ Antoine HUBERT, président d'Ynsect : « *Notre installation à Genopole nous a permis de mettre en place un laboratoire d'élevage et de transformation d'insectes mais aussi une unité de production à des fins de recherches. Après avoir gagné le prix spécial Potentiel industriel du concours, on a pu lever 1,8 M€ auprès de fonds d'investissements, Demeter Partners, Emertec Gestion et quelques investisseurs privés... L'équipe passera à quinze personnes dans les prochaines semaines.* »

→ Cyrille PAUTHENIER, président de Abolis : « *S'implanter ici nous a permis de bénéficier d'équipements que l'on n'aurait pas pu acquérir. Le prix spécial Potentiel technologique a été un ticket d'entrée vers les autres concours, et notamment le concours mondial d'innovation 2030. On a pu démarrer l'activité de la société et embaucher les premières personnes.* »



De gauche à droite : Julien Fils, Cyrille Pauthenier et Antoine Hubert

A vos agendas :

- 30 septembre 2014 : Clôture des candidatures à 16h.
- Novembre 2014 : Les porteurs de projet retenus après une première sélection se verront offrir l'accès à un séminaire de travail organisé par Genopole et intitulé « Le parcours du créateur d'entreprise ». Les candidats y bénéficieront d'entretiens individuels avec des experts de la création d'entreprises pour les conseiller sur les différentes composantes de leur projet. Ils seront ensuite invités à présenter leur dossier devant le jury.
- Décembre 2014 : La remise des prix du concours s'effectuera lors d'un événement organisé par Genopole en décembre 2014 à Paris.

Le concours s'adresse à tout porteur de projet ou créateur d'une jeune entreprise innovante relevant des biotechnologies au service de l'environnement (biotechnologies jaunes) de l'industrie (biotechnologies blanches) ou de l'agriculture (biotechnologies vertes).

Pour en savoir plus :
<http://concoursentreprisebiotech.genopole.fr/>

C'est dans cette optique que le Concours Genopole 2014 a été lancé fin juin dernier. Portés par des chercheurs ou des start-up dans les secteurs de l'environnement, de l'agro-alimentaire ou de l'industrie, les projets lauréats pourront rejoindre les 80 entreprises géopolitaines et bénéficier de l'accompagnement et des effets de synergie du premier biocluster français.

Un premier prix de 90 k€

Placé sous le haut patronage des ministères de la Recherche, de l'Ecologie et du Redressement productif, le concours Genopole décernera au projet alliant la plus belle science et le meilleur potentiel industriel, un premier prix de 90 000 € parfaitement adapté aux besoins du créateur :

- 30 000 € en numéraire ;
- un accompagnement de Genopole Entreprises (stratégie, recrutement, recherche, financements...);
- six mois d'hébergement gratuit à Genopole (bureaux, laboratoires, équipements...);
- une expertise du projet réalisée par EY ;
- une étude de marché par Tech2Market.